Questions suisses : faits, chiffres et nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 58

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1921....	456.221	813.396	696.373
1920....	623.869	834.411	674.621
1913....	312.036	790.355	731.441

Le chiffre de la population a été fixé de 1920 à 1924 à 39.209.518 habitants, population légale au 6 mars 1921. Le chiffre de 1913 était 41.476.272, représentant la population légale en 1911 pour 87 départements et la population présente en 1910 pour le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

Questions Suisses

Faits, Chiffres et Nouvelles

Huitième journée des Suisses à l'Etranger, à Bâle, 20 avril 1925

Le Comité de la Foire suisse d'Echantillons adresse à tous les citoyens suisses résidant à l'étranger une pressante et chaleureuse invitation à assister à la huitième journée des Suisses à l'étranger.

Cette journée, qui attire chaque année de très nombreux Suisses accourus de tous les coins de l'Europe, a été fixée cette année au 20 avril.

On sait que le but de cette journée est de fournir aux citoyens suisses qui vivent en Suisse l'occasion de discuter avec ceux qui vivent hors de Suisse, quantité de questions qui intéressent très directement la prospérité matérielle et le bien-être intellectuel des Suisses à l'étranger.

Des réunions de groupes et des réunions d'ensemble permettent de discuter avec méthode et d'une manière réellement utile des questions d'ordre économique, juridique, consulaire, des questions intellectuelles ou morales, ainsi que des questions d'utilité publique qui occupent ou préoccupent les Suisses de l'étranger et à la solution desquelles beaucoup de Suisses demeurés au pays ont le sincère désir de contribuer.

Un nombre grandissant de personnalités suisses de premier plan s'intéresse de plus en plus aux Suisses établis en pays étranger et désire maintenir avec eux un contact aussi étroit que possible.

Tous les Suisses de l'étranger qui peuvent trouver le temps d'aller passer à Bâle la journée du 20 avril 1925 devraient se faire un point d'honneur de se rendre à l'appel qui, dans leur intérêt même, leur est si chaleureusement adressé.

L'expérience des années précédentes a clairement démontré que ces « journées des Suisses à l'étranger » sont très favorables, non seulement au développement des relations générales entre la mère patrie et les colonies suisses de l'étranger, mais encore à l'établissement de précieuses relations personnelles.

Dans l'espace d'une seule journée, on apprend à connaître et à apprécier quantité d'hommes de valeur. Le contact personnel qui s'établit ainsi, entre compatriotes séparés par la distance, est inestimable et l'on pourrait citer de très nombreux cas où, au cours de l'une de ces « journées », ont créé entre eux et pour toute leur vie, des relations utiles et agréables à tous égards.

La Chambre de Commerce suisse en France, dont la constante préoccupation est de multiplier les occasions de contact avec le plus grand nombre possible de nos compatriotes, sera représentée à Bâle, le 20 avril, par son président et son secrétaire général. Elle espère que beaucoup de membres de nos colonies suisses en France décideront, eux aussi, d'assister à cette huitième journée des Suisses à l'étranger.

La visite de la Foire de Bâle est gratuite pour les Suisses à l'étranger, moyennant présentation de leur passeport et les chemins de fer fédéraux accordent d'importantes réduction sur les billets de voyageurs. Le détail de ces réductions, la manière de les obtenir, le programme détaillé de la « journée », ainsi qu'un formulaire d'adhésion aux réunions seront adressés par retour du courrier à quiconque en fera la demande à notre secrétariat général.

L'horlogerie suisse au début de 1925

Pendant trois années, de 1920 à la fin de 1923, une crise extraordinaire a frappé l'horlogerie suisse, atteinte dans ses meilleurs débouchés : la Russie, les empires centraux, la Turquie. Il lui est resté, pour soutenir une activité restreinte, deux de ses marchés les plus importants, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique. C'est à eux qu'elle doit d'avoir passé cette période extrêmement difficile.

Aujourd'hui, elle s'est relevée ; elle a retrouvé, en tout ou en partie, plusieurs de ses anciens marchés, elle en a conquis d'autres, dont la Chine et le Japon. En même temps, elle a développé ses moyens techniques. Elle a profité de ce ralentissement d'activité industrielle et commerciale pour perfectionner la valeur chronométrique de ses produits, surtout dans la pièce bracelet. Et, dans ce moment, elle reprend toute sa vigueur ancienne.

En effet, pendant les onze premiers mois de 1924, l'horlogerie suisse a exporté 15 millions de montres et de mouvements complets, contre 12 millions dans la période correspondante de 1923.

On croit communément que presque toute cette production se compose de montres bracelets et que la montre de poche a été presque totalement abandonnée. C'est une erreur, puisque, sur les exportations de 1924 (onze premiers mois) les montres de poche représentent plus de 6 1/2 millions de pièces, les montres bracelets un peu plus de 4 millions et les mouvements complets, sans boîte, un peu plus de 4 millions de pièces. On le voit, le goût du public va encore à la montre de poche : on constate même, depuis une année, un retour de faveur à la belle pièce de poche, solide, exacte et bien emboîtée. Cette faveur s'accentuera dans la mesure où les anciens marchés de l'horlogerie suisse, affaiblis par les conséquences financières de la guerre, retrouveront leur pouvoir d'achat.

Ainsi, dans les premiers jours de 1925, les grandes fabriques d'horlogerie suisses ont retrouvé, à peu de choses près, leur activité et leur personnel d'avant-guerre. Les meilleures usines, celles qui produisent les pièces de précision aux marques mondiales, ont eu plus de peine à reprendre leur équilibre, à cause du coût élevé de leurs produits. A l'heure actuelle, elles y sont parvenues. Pendant ces dernières années, d'autre part, les Ecoles d'Horlogerie (les plus importantes sont à eGnève, au Locle, à la Chaux-de-Fonds et à Bienne) ont développé leur outilage, leurs moyens d'enseignement ; l'effectif de leurs élèves est en constante augmentation. Pour l'avenir, les cadres techniques de l'industrie se forment dans les meilleures conditions. Pendant ce temps aussi, l'horlogerie suisse s'est enrichie de branches nouvelles : le réveil et la pendule de qualité. L'horlogerie électrique s'est également développée en Suisse, depuis cinq ou six ans.

En un mot, une vitalité nouvelle se manifeste dans l'horlogerie suisse qui conserve, malgré la crise terrible qu'elle vient de surmonter, la première place sur le marché du monde.

Recettes des chemins de fer suisses

Voici une comparaison intéressante des recettes de tous les chemins de fer suisses en 1923 et 1924 :

Chemins de fer	1924	1923
Fédéraux	403.496.695 fr.	367.694.186 fr.
Autres voies normales (67).....	34.864.190 »	33.314.747 »
Voies à crémaillère (14).....	36.564.007 »	33.696.854 »
Tramways (36)...	6.184.222 »	4.207.450 »
Funiculaires (49).	41.968.687 »	41.310. 224 »
TOTAL.....	4.210.469 »	3.782.763 »
	526.288.270 »	484.006.224 »

La production de l'énergie électrique en Suisse

L'énergie totale de toutes les entreprises distributrices de la Suisse s'élevait, à la fin de 1924, à 1,97 million de chevaux-vapeur et leur faculté moyenne de production était de 5,92 milliards de kilowatts-heures.

Toute une série d'usines électriques est en voie de construction : celles du Wäggittal avec une extension des forces de 162.50 HP; Klosters, rattachée aux usines grisonnes : 10.000 HP; Oberems et Tourtemagne : 30.000 HP; Vernayaz (C. F. F.) : 108.000 HP; Orsières: 30.000 HP; Chancy-Pougny : 29.000 HP.

Plusieurs autres usines vont être construites, entre autres celles de Sufers-Andeer et d'Andeer-Sils ; celles du Haut-Rhin, à Niederschwörstadt, Dogern et Reckingen ; celles de l'Oberhasli (des Forces bernoises), Rupperswil, Wildegg-Brougg et Böttstein ; enfin diverses usines dans le bassin du Rhône.

Quant à l'usine d'Etzel (C. F. F.), les Chemins de fer Fédéraux ont déjà traité avec les propriétaires fonciers pour le rachat des terrains. Le rendement de cette usine s'élèvera à un million de chevaux-vapeur, soit 2,6 milliards de kilowatts-heure.

Pro Ticino

On apprendra avec intérêt que les Tessinois de Paris viennent de fonder une section de l'association « Pro Ticino », dont le siège central est actuellement à Berne et qui compte plus de 2.500 mebres répartis dans tout l'univers. Le premier comité de la section de Paris est composé comme suit : Président : L. Magoria; vice-présidents : S. Giovanetti, A. Isorni; secrétaire : E. Barca; caissier : W. Pedrazzini; bibliothécaire : Garbani-Nerini: conseillers: J. Jemini, P. Galli, A. Nessi, H. Celio, C. Mottis.

La Chambre de Commerce suisse en France adresse ses félicitations aux Tessinois de Paris pour cette heureuse initiative et souhaite à la nouvelle association le plein succès et la prospérité qu'elle mérite à tous égards.

L'adresse du secrétaire, M. E. Barca, est : 5, rue Michel-le-Comte.

Consulats

Le gouvernement britannique a accordé l'exéquatur à M. le Dr Walter Turnheer, en qualité de consul général de Suisse à Montréal.

A Nos Membres

Nous prions les membres de notre Chambre de Commerce qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation pour l'année 1925 de vouloir bien le faire sans retard. Ils nous éviteront ainsi les frais de rappel et de recouvrement à domicile.

Nous rappelons aux membres résidant en France qu'ils peuvent opérer leur versement au compte chèques-postaux no 32.44 au nom de M. Ferdinand Dobler. Quant aux membres domiciliés en Suisse, ils peuvent faire ce versement au Comptoir d'Escompte de Genève, succursale de Neuchâtel.